

La population veveysanne refuse le PPA Cour aux Marchandises

Mesdames et Messieurs,

Les électeurs veveysans ont refusé à 52.65% le Plan partiel d'affectation Cour aux marchandises. La Municipalité prend acte du résultat de ce scrutin communal dont le taux de participation s'est élevé à 40%.

Les citoyens veveysans ont refusé ce dimanche 12 février le Plan partiel d'affectation (PPA) Cour aux marchandises. La décision a été prise par 2530 voix contre 2275, soit 52.65%. Le taux de participation pour cette votation communale s'est élevé à 40.02%.

« Au vu du résultat de ce scrutin et des tensions importantes qui ont accompagné la campagne, la principale préoccupation de la Municipalité est désormais de ramener de la sérénité autour de ce dossier et d'avancer dans un esprit positif avec les CFF », souligne la syndique de Vevey Elina Leimgruber.

Accepté par le Conseil communal le 5 novembre 2015, le PPA Cour aux marchandises visait à la requalification d'une friche industrielle située à proximité de la gare CFF de Vevey, et aujourd'hui dévolue en grande partie au stationnement. Propriétaires du terrain, les CFF projetaient d'y aménager un quartier regroupant 350 logements destinés à accueillir progressivement quelque 800 nouveaux habitants, ainsi que des commerces, des bureaux et des espaces publics importants (60% de la surface du terrain).

« La majorité des citoyens et citoyennes veveysans estime que nous devons contenir la densification et mieux l'accompagner. Le message est clair », relève le municipal Jérôme Christen.

Soutenu par la majorité des formations politiques veveysannes, le PPA Cour aux marchandises a fait l'objet d'une campagne animée. Les autorités prennent acte de la décision des électeurs veveysans et saluent le fait que la population ait pu se prononcer sur cet objet. Elles espèrent par ailleurs que ce terrain, qui n'a actuellement aucune valeur architecturale ou sociale, connaîtra une valorisation prochaine et discuteront avec les CFF de la suite à donner. La Municipalité prendra en compte les enjeux soulevés au cours de la campagne, tant dans le cadre d'un souhaitable nouveau PPA Cour aux marchandises, qu'en regard des autres PPA dans la commune. Les autorités veveysannes rappellent que le projet des CFF répondait à la politique cantonale et fédérale, qui vise à construire dans les centres, à proximité des transports publics, afin d'éviter le mitage du territoire.